

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE DES ELEVES INGENIEURS POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2024/2025

INSCRIPTION EN PREMIERE ANNEE

Il est porté à la connaissance des élèves ingénieurs de la **première année** que l'inscription administrative à l'ENSIAS au titre de l'année universitaire 2024-2025 aura lieu **les jeudi 12 et vendredi 13 septembre 2024 de 9h30 à 14h30.**

Pièces à fournir pour l'inscription administrative à l'ENSIAS

- Attestation originale du baccalauréat + 02 copies
- Une copie signée et datée avec **la mention lu et approuvé** de l'engagement annexé au règlement des études de L'ENSIAS disponible sur ce [lien](#)
- 02 enveloppes timbrées (portant le nom et l'adresse des parents ou tuteur).
- 04 photos d'identité (portant le nom complet de l'élève ingénieur)
- Deux copies de la carte d'identité nationale.
- Pour les étrangers, 02 photocopies de la carte de séjour et une autorisation de suivre les études supérieures au Maroc délivrée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur après accomplissement des formalités requises auprès de l'Agence de Coopération Internationale (AMCI)
- Le reçu prouvant le règlement des frais d'assurance (à régler à l'ENSIAS)

NB : Aucune inscription n'aura lieu si l'une des pièces ci-dessus manque.

